



Trousse d'informations à l'attention des participants au cocktail :

⚠ Assurez-vous de nous transmettre votre numéro de cellulaire pour que l'on puisse vous contacter par SMS en cas de pluie (🌧 ⚠)

Si ce n'est pas déjà fait au moment de votre inscription, transmettez vos coordonnées à info@aqei.cc avant **le jeudi 8 mai, 16h**.

Il s'agira du seul canal que l'AQEI utilisera pour vous tenir informé.e de l'évolution de l'évènement en cas d'intempéries majeures.

Horaire du cocktail :

17h00 : Cocktail dînatoire (Tenue de ville. Notez que le code vestimentaire du CGLSL devra être respecté également pendant le cocktail)

Nous vous attendons à 17h00, dans le chalet pour un excellent cocktail dînatoire. Deux consommations par personne sont incluses. Veuillez noter que, pour les consommations supplémentaires, seules les cartes (crédit et débit) seront acceptées.

⚠ IMPORTANT ⚠ Message de sensibilisation

L'AQEI a la chance de tenir son tournoi annuel au prestigieux Club de Golf Laval-sur-le-lac. Cette chance se gagne et se mérite !

L'AQEI compte sur vous afin de respecter l'étiquette vestimentaire du cocktail.

SVP, lisez attentivement les règles ci-dessous en guise de rappel, afin de profiter pleinement de votre cocktail.

Sont interdits en tout temps :

- Les pantalons de type safari, rugby, jogging et cargo.
- Le port d'espadrilles et de sandales, sur toute la propriété du Club. Seuls les souliers de golf avec crampons souples sont acceptés sur les parcours.
- Le port du jeans ou de tout autre vêtement de denim, quelle que soit la couleur.
- Le port d'une casquette avec la visière relevée ou vers l'arrière.
- L'usage du téléphone cellulaire pour les fonctions de voix est prohibé sur toute la propriété du Club à l'exception des cabines téléphoniques et de façon modérée dans les vestiaires. Toute forme de sonnerie est strictement interdite.

Règles additionnelles à suivre par les participants :

Femmes :

Les chandails avec col peuvent être portés avec ou sans manches. Les chandails sans col doivent être portés avec manches. Les chandails doivent être portés à l'intérieur des pantalons, jupes ou bermudas.

Si le chandail avec col est conçu pour être porté à l'extérieur des pantalons, jupes ou bermudas, il doit avoir une coupe ajustée, couvrir les hanches sans tomber sous le fessier ou dénuder lors de l'élan.

Hommes :

Seuls les chemises ou gilets de golf avec collet et les chandails à col roulé ou cheminée sont acceptés. Ces vêtements doivent être portés dans les bermudas ou pantalons.

Le port du bermuda est permis à un maximum de trois pouces au-dessus du genou et doit toujours être accompagné de bas golf au genou ou de soquettes pas plus hautes que le dessus de l'os de la cheville. Le port du pantalon trois-quarts est interdit.

Vols, pertes, dommages :

Le Club de golf et l'AQEI n'assument aucune responsabilité pour tout vol, perte ou dommage que pourraient subir les articles, biens, effets personnels, bâtons ou sacs de golf situés sur les lieux du Club de golf et appartenant aux participants.

Merci
À TOUS NOS
PARTENAIRES



CLUB LAVAL-SUR-LE-LAC

23^e édition
OMNIUM
Jean-Pierre-Rivest

PARTENAIRE
MAJEUR
Brandt



Au plaisir de vous y voir !



AQEI

Association Québécoise
des Entrepreneurs en
Infrastructure

6965, rue Jean-Talton Est
Montréal, Québec, H1S 1N2

T : 514 324-2734 / F : 514 324-3334
SF : 1 888-434-2734

www.aqei.cc

LA VOIX DES ENTREPRENEURS EN INFRASTRUCTURE



Restons connectés
Suivez-nous !

